

Le point de vue banossais

Bulletin municipal n°12, mai 2015



Classement aux monuments historiques du monument aux morts de Banos.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine, dans le cadre de la commémoration de la Guerre de 1914-1918, a recensé les monuments aux morts d'Aquitaine. Parmi ceux-ci, une centaine ont été étudiés plus particulièrement et 40 d'entre eux ont été retenus pour un classement aux monuments historiques :

"considérant que le monument aux morts de Banos, présente du point de vue de l'art et de l'histoire un intérêt suffisant pour en rendre désirable la conservation en raison de son appartenance à un art naïf et local montrant l'implication des communes dans la construction des monuments aux morts",

Banos fait désormais partie des 10 monuments aux morts landais classés aux monuments historiques. Ce classement n'a pas de conséquence pour la commune autre que la préservation et la mise en valeur du monument.

C'est un soldat banossais revenu de la guerre qui a servi de modèle

Le Monument a été édifié en 1921 à l'initiative du Chanoine Descorps afin de rendre hommage aux treize soldats morts pendant la Grande Guerre ou des suites des blessures de guerre, un autre soldat sera rajouté à cette liste, mort pendant la guerre de 39/45. Le monument est de style naïf. Il représente un poilu en pied tourné vers l'horizon, sous un fronton triangulaire dans lequel on peut lire l'inscription "Banos à ses morts pour la patrie, champ d'honneur 1914 1919".

Secrétariat de Mairie Tél/Fax : **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

05.58.76.11.21

mail : banos.mairie@wanadoo.fr

Site: <http://www.banos.fr>

Mardi : 9h00 – 16h : secrétariat et un adjoint délégué à l'urbanisme

Jeudi : 9h00 – 12h00 : secrétariat et un adjoint délégué à l'état civil

Vendredi : 9h00 – 12h00 : secrétariat, permanence du Maire et un adjoint délégué aux finances

Samedi : 9h – 12h : permanence du Maire

Agriculture : Semaine de la transmission à Banos

La chambre d'agriculture des Landes organise chaque année une semaine de réflexion autour de l'installation en agriculture et de la transmission des fermes.

Les organisateurs ont choisi cette année de se réunir à Banos où les installations communales se prêtaient particulièrement bien à cette journée de travail qui a eu lieu le 19 mars. Dans le même site de la Mairie :

- La salle communale a permis la tenue d'une conférence pour un large public.
- Les petites salles de réunion ont été utilisées pour des ateliers de réflexion en petit groupe.
- La cuisine a été mobilisée pour préparer un repas de produits locaux labellisés Bienvenue à la Ferme, servi dans la salle des fêtes.

Les organisateurs ont fait un bilan très satisfaisant de cette journée puisque une cinquantaine d'agriculteurs ont fait le déplacement. Il s'agissait d'un public de plus de 54 ans en réflexion sur l'avenir de leur ferme.



Repas des 60 ans et plus...

En 2014, deux changements ont marqué le repas des 60 ans et plus :

-Habituellement organisé pour Rameaux, il s'est finalement déroulé le 11 novembre, laissant le temps à la nouvelle équipe municipale de prendre ses fonctions.

-Le menu a lui, marqué une rupture avec le gibier, les anciens se sont retrouvés autour d'une poule au pot.

Cette année la date du **11 novembre** est également retenue, le menu sera par contre dévoilé plus tard, lors de l'invitation que recevront nos "anciens".



Plan Communal de Sauvegarde

La commune est concerné par 6 catégories de risques pour la commune et ses habitants : rupture de barrage, inondations, mouvement de terrain, tempête, risque sismique, transport de matières dangereuses. Pour parer à ces différents risques, la commune s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde* dans lesquels sont désignés des référents par quartier. Ils sont chargés de donner l'alerte, informer la population et organiser les moyens et services pour venir en aide à la population.

Les référents par quartier sont : Hérran/Laporte Jean Louis, Pelle/Brèthes Sébastien, Hayet/Lavigne Patrick, Caouhépe/Sage Andrée, Moulin/Lavigne Patrick, Darremoun/Dauger Thierry, Lagouardère/Laporte Aurélien, Ganille et Bourg/Lalanne Romain, Montauzé/Cazaubon Isabelle, Bourg/Petit Malory, Guillot/Ducasse Nelly.

*Le document complet est disponible en mairie.

Mise en conformité de la cantine scolaire

Les agents de la DDCSPP* effectuent chaque année une visite d'inspection pour la conformité des locaux de préparation des repas. Des anomalies mineures et moyennes avaient été signalées pour lesquelles un délai avait été accordé pour la réalisation des travaux. Ces anomalies concernaient entre autre : l'absence ou la dégradation importante des joints sur la paillasse, l'absence de commande fémorale au lavabo du personnel, l'absence d'aération dans les sanitaires, etc. Le précédent conseil municipal avait étudié cette mise en conformité et sollicité une subvention pour les travaux. Celle-ci avait été accordée.

Le conseil municipal actuel a donc voté la réalisation des travaux qui ont eu lieu pendant les vacances scolaires de Toussaint 2014. Ils ont été réalisés par le personnel municipal et l'entreprise SLCM (Didier Serres) de Montaut.

Le Conseil Municipal a décidé de rajouter l'achat d'un fourneau adapté aux besoins actuels de cuisson (l'ancien fourneau était obsolète) pour faciliter le travail du personnel, une hote aspirante et une armoire de rangement.

Prix des travaux : 2800€ (subventionnés en totalité).



Vue d'ensemble après travaux



*Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Budget communal 2015

Le contexte budgétaire est marqué par la baisse des dotations d'Etat. Les baisses sont de -3058€ de 2013 à 2015 puis des baisses à venir estimées à 3000€ en 2016 et 3000€ en 2017, soit 9000€ de moins sur une dotation de départ de 54000€.

En regard de cette baisse des ressources, la vitalité démographique (33 enfants banossais scolarisés cette année) entraîne une hausse de la participation de la commune au budget du SIVU, ce qui représente 15000€ d'augmentation depuis 3 ans.

Les taux d'imposition votés pour l'année 2015 sont :

- Taxe habitation : 14,27%
- Taxe foncier bâti : 19,60%
- Taxe foncier non bâti : 64,21%



Point de vue dans l'eau février 2015

Photocopieurs mairie et école

Début 2014, il a été nécessaire de changer le photocopieur de la Mairie. Le conseil municipal a choisi de renouveler le matériel (photocopieur mairie et école) par un système de location, plus léger en terme de trésorerie qu'un investissement dans du matériel neuf.

Régie des eaux

Les agents municipaux ont effectué plusieurs travaux sur les installations : mise en sécurité de l'accès au réservoir, réfection portes surpresseur et chateau d'eau, peinture tuyauterie, pompe, sol. Une canalisation défectueuse a été refaite au quartier Pourtaou. Le coût des travaux est de 2000€.

Le tarif de l'eau voté à compter de janvier 2015, augmente de 4,25%, soit 0,03 € de plus par m3.

Conseil communautaire 10 décembre 2014



Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées à Banos le 10 décembre dernier pour assister à la délibération du Conseil communautaire qui a délibéré entre autre sur :



- Reprise du projet de salle polyvalente à dominante sportive
- Construction-réhabilitation d'une médiathèque à Saint sever, arrêt du projet
- ZAE du Guillon-acquisition de terrains sur la commune de Saint Sever (agrandissement zone de Péré).

Voirie

C'est désormais la Communauté de Communes du Cap de Gascogne qui a la compétence intercommunautaire de l'entretien de la voirie (goudronnage) et du curage des fossés.

Suite à une demande communale, le conseil communautaire a validé la réfection d'une partie des routes. Des travaux de réfection du revêtement sont donc programmés pour l'année 2015 :

- depuis le pont du Moulin, côte du moulin
- depuis le carrefour du cimetière, route de Saint Pierre jusqu'au puit.
- depuis le puit, route des Pyrénées jusqu'au carrefour avec la route de Marseillon lieu dit Lamaignère.

ACCA sangliers

Les chasseurs de l'Association de Chasse Communale Agréée de Banos ont fait la surprise cet automne d'offrir aux Banossais un morceau de sanglier à cuisiner. Cette initiative fait suite à une exceptionnelle battue organisée "dans l'instant" au lieu dit Carré, lors de laquelle 9 sangliers ont été prélevés.

La chasse au sanglier est une chasse de régulation encadrée par les services de l'Etat. Elle a pour but de prélever des individus afin de maintenir l'effectif de l'espèce dans des proportions acceptables par tous, le sanglier n'ayant plus aucun prédateur naturel.

Ces sangliers banossais ont donc été rendus aux villageois, nous remercions les chasseurs pour cette initiative.



Point de vue sous la neige février 2015

Zumba



Depuis 3 ans maintenant "La ZUMBA" anime la salle de Banos le mardi soir de 19h15 à 20h15.

Pas besoin d'être danseuse ou sportive tout le monde et à tout âge peut venir se défouler sur des rythmes latinos! Il y a aussi de la ZUMBA pour les enfants le mardi à 18h, du FITNESS à 20h15 après la ZUMBA et de la GYM douce/marche pour les seniors le matin à 10h30!

Si vous souhaitez en profiter vous pouvez vous inscrire pour cette année encore! Il faut contacter l'animatrice diplômée: Francine BURE au 06 76 42 47 44 (tarif de la cotisation annuelle 90euros).

Infos ASEB COMITE DES FETES

BELOTHON

Pour la première fois, l'ASEB organisait un concours de belote dans le cadre du Téléthon 2014, le samedi 13 décembre. Une vingtaine d'équipes se sont affrontées tout au long de la soirée dans une très bonne ambiance. Tous les bénéfices ajoutés à une participation de l'ASEB ont permis de faire un don de 500 € à l'AFM-Téléthon.

Ouverture du Café des sports

Le Café des Sports a ouvert ses portes le dimanche 22 Mars.

Depuis, il est ouvert **tous les dimanches de 9h à 12h**. Les permanences sont assurés par les membres de l'Aseb, toutes les personnes intéressées sont bien évidemment les bienvenues.

Vous avez la possibilité d'acheter pain et journal, autour d'un café ou d'un apéritif.

La fréquentation est au RDV. N'hésitez pas à vous arrêter !



Fêtes du village 2015

Les fêtes auront lieu les **3, 4 et 5 juillet prochain**. Le programme reste sensiblement le même que l'an passé. Comme le veut la tradition, les membres du Comité passeront dans toutes les maisons de Banos pour apporter le programme officiel. Pour ceux qui le souhaitent, une participation financière pourra être donnée, permettant d'aider à l'organisation de cette manifestation incontournable! Réservez déjà votre weekend pour venir faire la fête !

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le **dimanche matin de 9h à 12h**.

Etat civil 2014

Ils nous ont quittés :

André Lalanne, Jacqueline Dubois, Michèle Loubère, Léon Lalanne, Lucette Lavigne, Henri Tauzin.

Ils sont nés :

Basile Siméon Camille Prioul, Oscar Patrick Florent Balitout, Arthur Rémy Marcel Balitout, Lucas Caubraque.

Ils se sont installés à Banos :

Mr et Mme Moulon route des Pyrénées, Mr Guichard impasse du Hangot, Melle Pénit et Mr Maze route du Prim, Melle Lavigne et Mr Suppi impasse de Larrégat, Melle Charbonnier et Mr Vernochet impasse de Darremount, Melle Meats et Mr Haristoy côte du Moulin.

Echange socio-culturel avec le Comité des fêtes de La Chevrolière (44118)

Suite à des liens tissés avec la commune de La Chevrolière, un weekend de rencontre est prévu le **29 et 30 Août prochain**. Le départ aura lieu en bus le samedi matin avec un retour le dimanche soir. L'hébergement se fera chez les habitants.

Leur dynamique Comité des Fêtes nous a concocté un programme des plus attrayants:

Visite des Machines de l'île à Nantes le samedi suivi d'un repas festif le soir.

Puis le dimanche matin, visite de l'observatoire de Passay sur le Lac de Grand-Lieu.

L'après midi, nous pourrons assister à une course landaise avec les vaches de la Ganadéria de Maynus; cette événement va être une totale découverte pour nos hôtes !

Cette sortie sera ouverte à tous les habitants du village.